

ASSEMBLEE GENERALE
CRCI MIDI-PYRENEES

21 novembre 2007
11 h - 13 h

Extrait

Point 3 :
Projet de création de la CCI du Tarn dans le cadre du Schéma
Directeur d'Organisation Consulaire

M. le Président TERRAZZONI

Je vais changer le programme pour la deuxième fois.

Monsieur le Préfet voudrait intervenir pas trop tard, mais je pense quand même qu'il faut écouter nos amis Michel MAUREL et Didier GARDINAL avant.

Conformément à l'article 1^{er} du décret n° 2006-309 du 16 mars 2006, les CRCI ont mission d'établir un schéma directeur mentionné au 2^{ème} paragraphe de l'article L 711-8 du Code du Commerce.

Ce schéma directeur détermine pour les CCI qui y sont inscrites, leur commune ou secteur géographique d'implantation et leur circonscription territoriale, ainsi que le cas échéant la commune ou le secteur géographique d'implantation et les limites administratives des délégations mentionnées aux articles 5 et 6 du décret du 18 juillet 1991.

Ce schéma directeur est accompagné d'un rapport justifiant les choix effectués au regard de ces critères et du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) lorsque ce dernier a été adopté.

Lors d'une Assemblée Générale du 28 mars 2006, on avait adopté un projet de schéma dont on ne savait pas s'il aboutirait à une seule Chambre et je pense qu'aujourd'hui, il y a un effort très important qui a été fait par les Présidents d'Albi et de Castres Mazamet.

Des événements sont intervenus depuis cette date qui vont nous amener à adopter une révision. Aussi vais-je laisser le soin aux Présidents GARDINAL et MAUREL de vous faire part des décisions prises récemment par leurs CCI respectives.

Je tiens à les remercier parce qu'à l'issue de ce travail et donc à la prochaine mandature, notre région Midi-Pyrénées n'aura plus qu'une Chambre par département. C'est bien ce que l'on recherchait, ce qu'on voulait ; je les félicite par avance et je vous laisse la parole à tous les deux pour nous présenter le travail que vous avez fait parce que je dois faire voter derrière.

Copie conforme à l'original
BLANAG, le

03 DEC. 2007

0563456269

Monsieur le Président MAUREL

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais faire un petit retour arrière et dire que le département du Tarn, le plus grand département de Midi-Pyrénées en nombre d'habitants (370.000 habitants) avait une richesse incontestable : c'était trois établissements consulaires en son sein, trois Chambres de Commerce et d'Industrie.

En l'an 2000, il y avait celle de Mazamet, la CCI d'Albi-Carmaux-Gaillac et il y avait la CCI de Castres. En 2000, nous avons décidé, Castres et Mazamet, de créer un outil consulaire, une CCI qui s'appellerait Castres et Mazamet et donc, l'ensemble des structures se sont regroupées autour d'une structure sub-départementale, tout au moins de l'arrondissement de Castres.

À la suite de nouvelles élections, avec Monsieur Didier GARDINAL, Président de la CCI d'Albi-Carmaux-Gaillac, on a réfléchi qu'il serait peut-être temps que dans ce département, on puisse envisager de parler d'une seule voix, au même endroit si possible. Nous avons avancé tranquillement, sans bousculer quoi que ce soit, on a avancé tranquillement vers la création de cette CCI du Tarn.

Je tiens à signaler qu'il n'y a pas de fusion en matière consulaire, et je le dis parce que trop souvent on parle de fusion ; il y a dissolution de deux établissements publics et création d'un nouvel établissement public avec une nouvelle dénomination. Il n'y a pas d'absorbé ni d'absorbant comme dans les entreprises. Nous sommes là sur un même lieu et point d'égalité où l'ensemble des élus départementaux seront élus par l'ensemble des entreprises du bassin Tarnais.

Cette réflexion a vu son aboutissement à partir d'une délibération concomitante entre la CCI d'Albi et la CCI de Castres, chacun dans son sein qui a décidé qu'aux élections de 2009, nous aurions d'ici là demandé à notre Ministère de Tutelle qui est le Préfet de Région, la dissolution des deux établissements consulaires existants au profit d'un nouvel établissement consulaire : la CCI du Tarn.

Sur le plan du principe, c'est quelque chose de très fort dans le sens où il y a volonté de l'ensemble des acteurs de ce département d'avoir enfin une même identité ou tout au moins de parler d'une seule voix.

Il serait peut-être temps aussi aux collectivités territoriales ou tout au moins locales, de temps en temps, de réfléchir de la même façon. La vie est compliquée, mais j'avoue qu'avec Didier GARDINAL, ses Services, son Assemblée, son Bureau, on a pu avancer facilement dans cette réflexion et il n'y a pas de problème d'hommes, il y a des problèmes simplement de Services auprès de nos ressortissants et les Services de proximité.

C'est pour ça que nous avons décidé - et j'arrêterai là mon intervention pour laisser la parole à Didier - de créer l'outil consulaire dont le siège social sera à Albi et le siège administratif sera à Castres. Comme quoi dans la vie, on a de quoi s'entendre.

Le principe étant clair : nous avons besoin d'être présents et d'avoir des établissements consulaires de proximité et nos acteurs locaux, nos acteurs chefs d'entreprises ne comprendraient pas qu'on ne puisse pas leur rendre les services qu'on leur rendait avant, mais comprendraient mieux qu'on leur rende beaucoup plus de services à partir de demain.

Voilà un peu l'image de cette opération et je félicite l'ensemble des Bureaux d'avoir réussi à passer le pas et d'avoir réussi à décider que ce serait en 2009 que nous ferions cette opération.

Copie conforme à l'original
BLABRAC, la

Applaudissements

03 DEC. 2007

Monsieur le Président GARDINAL

Je ne vais pas compléter puisque c'est parfait ; Michel vient de décrire de façon très précise l'opération.

Sous forme télégraphique :

- confiance réciproque,
- volonté de développer le territoire,
- très bonne entente entre les élus.

L'objectif, j'y reviens, il l'a dit - Monsieur RAYNAUD et les Tarnais qui sont dans la salle vont encore mieux comprendre - la volonté de faire disparaître cette frontière virtuelle qui existe entre le Tarn nord et le Tarn sud.

Notre espérance est que les politiques, les autres structures de développement économique du département s'inspirent de ce qu'on est en train de faire qui est historique et surtout, j'espère que le monde politique ne va pas se servir de cette opération pour les élections qui vont avoir lieu parce que pour nous, ce serait une catastrophe. Il ne faut pas que ce rassemblement, cette création d'une Chambre Tarnaise devienne un enjeu politique pendant les Municipales.
Je vous remercie.

Applaudissements

Monsieur le Préfet de Région

Un mot là-dessus... et je salue le Procureur Général, vous allez plus loin que Rachida DATI, c'est bien.

Ma deuxième formule, au-delà de la petite plaisanterie que j'ai faite et plus sérieusement, il faudra que les gens d'Albi défendent l'autoroute de Castres. Il ne faut pas que ça fasse baisser le soutien. On va avoir besoin de tous et c'est vrai qu'il y a une mobilisation exceptionnelle dans diverses réunions.

Monsieur le Président MAUREL

Monsieur le Préfet, excusez-moi de vous couper, je voudrais dire que dans le cadre de cette infrastructure routière, ce n'est pas une infrastructure routière sud-tarnaise ; elle est Tarnaise, c'est le triangle tarnais entre une autoroute entre Albi et Toulouse et une autoroute entre Castres et Toulouse.

Ce n'est pas une autoroute sud-tarnaise et je suis content que vous nous aidiez aussi dans cette opération et c'est vrai que nous aurons besoin de tout le monde, y compris de ceux qui ne sont pas trop pour... tant pis, ils passeront outre ; il suffit qu'ils disent oui.

Merci.

Monsieur le Président RAYNAUD

Comme Tarnais, je ne peux que me réjouir de cette évolution puisqu'elle s'est faite en deux étapes et c'est vrai que la transformation de la Chambre de Commerce de Mazamet et celle de Castres en Chambre unique Castres-Mazamet s'est faite à un moment sur ce territoire où les collectivités avaient décidé de se regrouper et pour ma part, lorsque j'ai créé la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet en 2000, parallèlement s'est fait le rapprochement entre la Chambre de Commerce de Castres et celle de Mazamet.

Copie conforme à l'original
BLAGNAC, le

03 DEC. 2007

Je crois que nous sommes là dans une démarche inéluctable et cela, au bénéfice des entreprises et aussi des collectivités parce que les activités économiques ne sont pas seulement des activités liées aux entreprises ; les entreprises apportent beaucoup au territoire et on peut même dire que sans elles, rien ne se passerait.

Il y'a là, je crois, une démarche intelligente dont on ne peut que se féliciter. En tant qu' élu Tarnais, je ne peux vraiment que m'en féliciter.

Applaudissements

M. le Président TERRAZZONI

Je remercie mes Collègues Présidents et les félicite de leur initiative.

En conclusion, il convient maintenant d'adopter le projet de Schéma Directeur d'Organisation Consulaire révisé, qui reprend les éléments initiaux votés le 28 mars 2006, en y intégrant la création de la CCI du Tarn programmée pour 2009.

Nous passons au vote.

CONTRE : personne
ABSTENTION : personne

→ *Le Schéma Directeur d'Organisation Consulaire est approuvé à l'unanimité.*

Je vous remercie.

Copie conforme à l'original
BLAGNAC, le

03 DEC. 2007

